

## AMS : Le plan de la dernière chance !



**Ces dernières années ont été difficiles de pour la société Ateliers Mécaniques de Sahel (AMS), avec la cherté de la matière première, le marché parallèle et la contrefaçon ainsi que le glissement du dinar. C'est dans ce cadre qu'un plan de restructuration a été mis en place et va entrer en vigueur très prochainement. Entre temps et vu tous ces facteurs, la société a enregistré un déficit pour son exercice 2017.**

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) pour l'exercice 2017 s'est tenue ainsi vendredi 11 janvier 2019 à l'Hôtel Golden Tulip Carthage, sous la présidence de Bassem Loukil.

La perte de la société a doublé en un an. Son résultat net est passé de -9.802,46 millions de dinars à -19.624,54 millions de dinars (MD), et un impôt de 54.175 mille dinars. Les revenus ont évolué de 22.293,79 MD à 23.040,92 MD (+3,35%).

Cette baisse des revenus est imputée à la régression du marché, notamment celui de l'immobilier, et le développement du marché parallèle et des produits contrefaits. A ceci, s'ajoute la dévaluation du dinar de près de 62%, la hausse des frais du personnel de 8 MD, hausse des charges financières de 2 MD (à cause des frais bancaires et l'incapacité de faire face aux engagements) et la hausse des prix des matières premières ainsi que des impayés. En parallèle, la société a dû s'aligner sur les prix du marché parallèle, pour préserver ses parts de marché.

Autre problématique de taille, la part de marché de la Sonede a évolué de 8% à 66%, des contrats à prix fixe alors que les coûts ont énormément évolué à cause de la hausse des prix de la matière première et du glissement du dinar. Résultat des courses, la société enregistre un manque à gagner de 40% par livraison, soit une perte totale de 4,7 MD. L'AMS est actuellement en négociation avec la Sonede pour trouver un compromis et dédommager au moins une partie des pertes, sinon elle sera obligée de rompre le contrat, étant économiquement pas rentable.

Ainsi et pour pallier l'ensemble de ces défaillances, un plan de restructuration a été décidé et sera mis en œuvre au cours de cette année : une phase de conception de 3 mois et une phase d'implémentation de 9 mois. Il vise la séparation économique et financière des deux activités historiques des AMS : robinetterie et articles en inox.

La première aura pour objet la production et la commercialisation de la robinetterie sanitaire, des articles de raccordement et branchement d'eau (robinets, mélangeurs, mitigeurs, raccords, compteurs d'eau, etc.) et la deuxième aura pour objet la production et la commercialisation des articles de ménage en inox 18/10 (ustensiles de cuisson, couverts de table, plateaux, etc.).

A cet effet, une évaluation des actifs et passifs de la société sera entreprise ainsi que des travaux de justification des comptes et d'apurement des réserves. Et d'ailleurs c'est pour cette raison qu'a été enregistré un retard de la tenue de l'Assemblée générale, à la



demande des commissaires aux comptes qui espéraient achever les travaux avant la clôture de l'exercice 2017. Ce qui n'a pu être réalisé, dans les délais impartis.

La réalisation de ce plan de restructuration permettra à chacune des sociétés, nouvellement créées, de développer son propre métier et définir ainsi la stratégie la plus appropriée. Elle donnera également la possibilité pour chaque société de cibler des partenaires stratégiques, soit techniques, soit financiers pour chaque activité sans être handicapé par l'autre activité.

La société AMS Holding sera l'actionnaire majoritaire (à 99%) des deux sociétés à créer, et elle recevra sous forme de revenus des dividendes auprès d'elles.

Les actionnaires ont profité de l'AGO pour exprimer leur préoccupation dans la mise en place du plan de restructuration. A ceci, Bassem Loukil a évoqué les réticences du personnel qui ont retardé le démarrage mais qu'avec le changement du management, la direction est parvenue à expliquer qu'il n'y aura pas de pérennité de l'entreprise sans la séparation des deux activités.

Plusieurs actionnaires ont soulevé diverses problématiques qui seront résolues avec le nouveau plan de restructuration, assure le management. Un marketing plus agressif a été opéré au cours de 2018 ainsi que des prospections dont les fruits seront récoltés en 2019. D'ailleurs, un contrat de partenariat a été signé en Guinée.

L'assemblée a été une occasion pour présenter un document confidentiel sur le plan de restructuration réalisé par 3 cabinets. L'expert de Matine a affirmé que les AMS sont capables de retrouver leur leadership grâce à la motivation des équipes et que la société a de belles années en perspective dès l'implémentation du plan.

---

**Source : BUSINESS NEWS**